

Le mot du Président :

« Si les truites sont laissées tranquilles par les pêcheurs, ces derniers ne doivent pas se priver de taquiner les carnassiers et autres poissons en 2^{ème} catégorie. D'après les suivis de frayères, les truites ont pris un peu de retard sans doute à cause du niveau des eaux encore très bas et des températures trop élevés. Nous venons de vivre le mois de novembre le plus sec depuis 1950, toutefois un hiver normal rétablira la situation. » **A. Lardon,**

Président Fédéral.



Truite de l'Ance, septembre 2009 (58 cm)

Comptes rendus synthétiques des Conseils d'Administration de la Fédération

Le Conseil d'administration de la Fédération s'est réuni le 28 août 2009, les décisions arrêtées sont :

- Le Conseil d'administration a validé le principe d'assermenté un ou deux Gardes Pêche Particuliers d'A.A.P.P.M.A. au lac du Bouchet. L'objectif est d'augmenter la garderie sur le site
- Le Conseil d'administration a validé le principe d'un « toilettage » du Plan Départemental de Gestion Piscicole (= PDGP). Ce document date des années 2000 et mérite une mise à jour notamment des contextes piscicoles. Ce travail permettra également de mettre le PDGP en adéquation avec le SDAGE 2010-2015 adopté le 15 octobre 2009. Cette mise à jour interviendra dans le courant de l'hiver 2009, pour une mise en application en 2011.

Le Conseil d'administration de la Fédération s'est réuni le 14 novembre 2009, on peut retenir :

- Le taux de répartition des cotisations statutaires reste inchangé par rapport à 2009 (63% pour la Fédération et 37 % pour les A.A.P.P.M.A.)
- l'Assemblée générale de la Fédération aura lieu le samedi 17 avril 2010 à Langeac.
- Le Conseil d'administration a adopté à l'unanimité un positionnement sur la production d'électricité hydraulique. En résumé la Fédération est a priori favorable à la modernisation des installations existantes mais est opposée à de nouveaux équipements sur les cours d'eau. Ce positionnement n'a rien à voir avec le démantèlement du barrage de Poutès qui est du ressort du gouvernement. Ce positionnement a été envoyé à la Préfecture et autres administrations concernées.

Barrage de Lavalette : information sur la vidange décennale prévue en 2010

La Ville de Saint-Etienne nous a communiqué le calendrier prévisionnel de la vidange partielle de 2010.

La baisse du plan d'eau commencera en juillet 2010 de manière à atteindre la cote 782 en septembre 2010 (soit 28 mètres au dessous du niveau maximum). Ce niveau sera maintenu pendant 3 mois (octobre, novembre et décembre), afin de réaliser les travaux subaquatiques nécessaires. Ensuite l'exploitation du barrage sera normale en vue d'un remplissage en mai-juin 2011.



Barrage de Lavalette,
situation début
octobre 2009



Salon de la Pêche de Cournon 2010 :

Le Salon de la pêche de Cournon d'Auvergne 2010 aura lieu du 15 au 17 janvier prochain.

Un bus sera spécialement affrété pour cette événement le samedi 16 janvier départ de Tence à 7h30, passage au Puy en Velay, retour à 20h00 à Tence. Le prix sera de 10 € par personne et gratuité pour les enfants inscrits dans un APN.

Actualités Haute-Loire

Une nouvelle brochure de promotion de la pêche et un livret de poche pour la réglementation en 2010

La Fédération a décidé de modifier le traditionnel « Guide de la pêche en Haute-Loire », pour 2010. Ce document sera scindé en deux parties distinctes qui seront distribuées lors de l'achat de la carte de pêche 2010. Ces brochures seront également présentées sur les salons spécialisés. Il s'agit d'une brochure faisant la promotion de la pêche en Haute-Loire et d'un livret au format de poche présentant la réglementation de la pêche. Ces documents seront aussi téléchargeable sur le site Internet de la Fédération : www.pechhauteloire.fr

Achat de sa carte de pêche par Internet : possible dès fin décembre 2009 en Haute-Loire !



La Fédération a mis en place une boutique en ligne son site Internet. Ce nouvel outil a pour objectif d'offrir la possibilité aux pêcheurs de Haute Loire et d'ailleurs, de prendre sa carte de pêche dans l'A.A.P.P.M.A. de son choix via le site Internet de la Fédération : www.pechhauteloire.fr.

Une fois son règlement effectué par le biais d'un paiement sécurisé, le pêcheur recevra la carte de pêche demandée par voie postale sous 2 jours ouvrables.

Ce nouveau mode de distribution des cartes de pêche devrait se généraliser à l'échelle nationale à moyen terme.

Actualités des A.A.P.P.M.A. de la Haute Loire



Hommage à Roger JANISSET :

L'A.A.P.P.M.A. de Monistrol sur Loire a souhaité rendre hommage à son ancien président R. JANISSET, pour son engagement et pour tout le travail réalisé au sein de l'A.A.P.P.M.A. depuis de nombreuses années. Le plan d'eau d'Antonianes a donc été rebaptisé plan d'eau Roger JANISSET le 6 septembre dernier en présence de nombreuses personnalités de la pêche associative.

Aménagements à Bas en Basset :

L'A.A.P.P.M.A. de Bas en Basset a fait aménager une trentaine de postes de pêche sur l'étang « Marron ». Ces aménagements rendent à nouveau ce plan d'eau accessible à la pêche et aux pêcheurs. Infopêche 43 souligne tous les efforts entrepris par cette A.A.P.P.M.A. en 2009 : aménagement de l'Etang « Marron », création d'un plan d'eau réservoir, organisation d'un concours de pêche aux carnassiers.



Actualités animations

Cet été, venez vous initier à la pêche !

Accompagné par un animateur professionnel de la Fédération de Pêche de Haute-Loire, tentez de capturer les poissons qui peuplent nos rivières et nos lacs dans un cadre sauvage et préservé!

Les animations se dérouleront sur le Lac du Bouchet, la Loire et l'Allier pendant les mois de **Juillet/Août**

La pêche révèle votre nature...

Tarifs
Adultes : 4,00 €/pers
Jeunes 12-18 ans : 2,50 €/pers
Limité à 10 personnes. A partir de 12 ans
Inscriptions et réservations :
04.71.09.09.44
04 71 09 09 44
federation.peche.43@wanadoo.fr

www.pechhauteloire.fr

Evolution de la réglementation pour 2010

Il y aura peut d'évolution de la réglementation de la pêche en 2010. Les modifications importantes sont :

- **L'ouverture de la pêche des carnassiers qui aura lieu le 1^{er} mai** partout en France (attention aux réserves temporaires mises en place)
- **Retour de l'interdiction de la pêche à la dandinette** : la pêche pour la capture de la truite, par procédé de dandinette sous les caches, à l'aide d'un poisson naturel mort ou vif, ou artificiel, est interdite **à partir du 1^{er} juillet 2010** (pour la période d'été).

Actualités des poissons

Des pêcheurs avaient signalé durant l'été la capture de truites "bizarres" à Cussac sur Loire. A l'examen, il s'agissait de truites arc-en-ciel juvéniles, alors que seulement des truites adultes sont introduites dans ce secteur. Il s'agit donc d'une reproduction naturelle de truite arc-en-ciel, phénomène rare en France (quelques cas signalés dans les cours d'eau et lacs des Pyrénées et des Alpes).

Une pêche électrique de contrôle a été réalisée le 1^{er} octobre 2009, 58 truitelles arc-en-ciel ont été capturées et remises à l'eau après les mesures et prélèvements d'usage. Les poissons mesuraient en moyenne 134 mm pour un poids de 26 gr.

Cette reproduction ne peut s'expliquer que par la conjonction de plusieurs circonstances favorables : hydrologiques, température,... cela ne se reproduira peut être plus jamais. Mais c'est la preuve de la bonne santé de la Loire avec en plus la présence d'une belle population de truite fario.